

**Conseil économique et social**

Distr. générale  
12 novembre 2007  
Français  
Original : anglais

---

**Comité chargé des organisations  
non gouvernementales**  
Session ordinaire de 2008  
21-30 janvier 2008

**Rapports quadriennaux présentés pour la période  
2003-2006, par l'entremise du Secrétaire général  
en application de la résolution 1996/31 du Conseil,  
par les organisations non gouvernementales  
dotées du statut consultatif auprès du Conseil  
économique et social\***

**Note du Secrétaire général**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
1. Organisation internationale des personnes handicapées.....	2
2. Focus on the Family .....	6
3. Fondation Hariri .....	10
4. Commission internationale de l'éducation à distance.....	14
5. Agence néerlandaise de coopération internationale au développement .....	17

---

\* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales sont publiés sans avoir été revus par les services d'édition.



## **1. Organisation internationale des personnes handicapées**

(Statut consultatif spécial accordé en 1983)

### **Première partie Introduction**

L'Organisation internationale des personnes handicapées (OMPH) est une fédération interhandicaps. Fondée en 1981, elle a pour mission de promouvoir les droits des personnes handicapées dans le monde par la participation à part entière, l'égalisation des chances et le développement. Elle compte des assemblées nationales (affiliées) dans 130 pays et un Conseil mondial (Conseil d'administration) composé de représentants de 31 de ces pays.

### **Deuxième partie**

#### **i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

1. L'OMPH a participé au Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées, notamment à ses deuxième (16-27 juin 2003), troisième (24 mai-4 juin 2004), quatrième (23 août-3 septembre 2004), cinquième (24 janvier-4 février 2005), sixième (1<sup>er</sup>-12 août 2005), septième (6 janvier-3 février 2006) et huitième (14-25 août 2006) sessions, ainsi qu'à la reprise de sa huitième session (13 décembre 2006). Elle a activement participé à chaque session, collaboré avec International Disability Caucus et coprésidé le Comité international des femmes pour que les femmes handicapées soient prises en compte par la Convention. L'OMPH a fait 26 interventions dans ce cadre et un certain nombre d'autres au nom d'International Disability Caucus. Elle a fait partie du Groupe de travail chargé de rédiger le texte utilisé dans les négociations (du 5 au 16 janvier 2004), auquel certains de ses membres provenant de pays en développement ont pu participer grâce à une généreuse contribution du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU.

2. L'OMPH et ses assemblées nationales ont accueilli et organisé des manifestations en marge des réunions du Comité spécial concernant : la prise en compte des personnes handicapées dans les objectifs du Millénaire pour le développement (le 4 août 2005); la prise en compte des femmes handicapées dans la Convention des Nations Unies (le 5 août 2005); la mise en relief de la situation des femmes handicapées dans la Convention (le 18 janvier 2006); la coopération internationale (le 25 janvier 2006); les perspectives d'avenir des personnes handicapées dans le monde arabe (26 janvier 2006); la mise en place d'un enseignement ouvert à tous et la lutte contre la ségrégation dans l'enseignement (le 27 janvier 2006); les femmes handicapées dans le monde arabe (le 30 janvier 2006); les femmes handicapées et la Convention des Nations Unies (le 1<sup>er</sup> février 2006); la situation des handicapés au Liban et en Palestine (le 16 août 2006); les femmes handicapées (le 17 août 2006); l'éducation dans le monde (le 25 août 2006). Le 4 août 2006, le Président de l'OMPH a accordé un entretien aux médias, au nom de

l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), sur l'éducation des enfants handicapés.

3. Dans le cadre de ses travaux intersessions sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées, l'OMPH a notamment participé aux cinq réunions régionales des Nations Unies tenues en 2003. De 2004 à 2006, elle a régulièrement diffusé des bulletins d'information pour promouvoir l'adoption de la Convention dans le monde (publiés sous le titre « Convention – YES »). Elle a également produit et diffusé dans le monde des communiqués quotidiens sur les séances du Comité spécial et des entretiens avec les principaux protagonistes des négociations. En collaboration avec les Gouvernements du Canada, d'Israël et du Mexique, elle a présenté un film et organisé une réception pendant la septième session.

4. Grâce à la générosité du Ministère finlandais des affaires étrangères, en 2005, l'OMPH a mis au point et publié en ligne un dossier pour promouvoir la ratification de la Convention. Ce dossier fournissait des informations aux handicapés et aux personnes qui les soutiennent sur la Convention, le processus mis en œuvre, l'incidence potentielle de la Convention sur la vie des handicapés et les moyens d'intervenir auprès des gouvernements pour les inciter à ratifier la Convention.

5. Encore grâce à la générosité du Ministère finlandais des affaires étrangères, en 2006, l'OMPH a mis au point et publié un dossier en ligne sur la mise en œuvre de la Convention pour fournir des informations aux handicapés et aux personnes qui les soutiennent sur la Convention et sur les moyens d'intervenir auprès des gouvernements pour les inciter à la ratifier.

6. En 2002, des représentants de l'OMPH ont participé, à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), à la mise au point du Cadre d'action du Millénaire de Biwako pour orienter les travaux de la région dans le cadre du suivi de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés.

7. Des représentants de l'OMPH ont participé à la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information, tenue dans les locaux de l'UNESCO à Genève du 10 au 12 décembre 2003.

8. Le 10 décembre 2004, lors de la Conférence internationale organisée 10 ans après l'adoption de la Déclaration de Salamanque par l'OMPH-Europe et l'OMPH-Portugal sous le titre « Évolution ou involution », l'organisation a engagé l'UNESCO à examiner de plus près la suite donnée à la Déclaration.

9. Des représentants de l'OMPH ont participé à la Conférence internationale des organisations non gouvernementales organisée par l'UNESCO à Paris du 14 au 16 décembre 2004.

10. Des représentants de l'OMPH ont participé à la Conférence Beijing +10 à la quarante-neuvième session de la Commission de la femme, tenue du 28 février au 11 mars 2005 au Siège de l'ONU, à New York, afin d'apporter un éclairage sur les incapacités et de veiller à la prise en compte de la situation des femmes handicapées dans l'examen des grandes questions concernant l'ensemble des femmes.

11. L'OMPH-Europe a participé, aux côtés de représentants des pouvoirs publics, d'organismes de l'Union européenne et de la Banque mondiale, à une conférence sur les politiques relatives aux personnes handicapées et la procédure d'adhésion à l'Union européenne en Europe du Sud-Est tenue du 15 au 17 mars 2005, à Sarajevo, afin de définir un cadre d'action en faveur de la prise en compte des incapacités

dans les politiques et activités des pouvoirs publics et de la société civile dans cette région.

12. Des représentants de l'OMPH ont participé à une conférence organisée par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Gouvernement mauritanien le 9 mai 2005 en Mauritanie sur la validation du Plan d'action national en faveur des droits de l'homme pour apporter un éclairage aux fins de la prise en compte des droits de l'homme dans la culture mauritanienne et garantir les droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées.

13. Des représentants de l'OMPH ont participé à une conférence sur l'adoption d'une approche globale du droit à l'éducation et à la subsistance, organisée par la CESAP les 17 et 18 octobre 2005 au Centre de l'Organisation des Nations Unies à Bangkok.

14. Des représentants de l'OMPH ont participé, du 19 au 21 octobre 2005 à Bangkok, à l'examen à mi-parcours de l'application du Cadre régional d'action de Biwako pour une société intégrée, sans obstacle et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés de l'Asie et du Pacifique, qui prévoit l'élaboration de plans d'action nationaux complets en faveur des personnes handicapées.

15. Des représentants de l'OMPH ont participé à la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information, organisée du 16 au 18 novembre 2005 à Tunis sous les auspices de l'UNESCO.

16. L'OMPH-Région de l'Amérique latine a soumis des recommandations au quatrième Sommet des Amériques à Mar del Plata (Argentine), le 5 novembre 2005, dont il a été tenu compte dans la Déclaration de la Décennie des Amériques pour les droits et la dignité des personnes handicapées (2006-2026) que l'Assemblée générale et l'Organisation des États américains ont adoptée le 6 juin 2006 en République dominicaine.

17. Des représentants de l'OMPH ont participé au troisième Forum urbain mondial sur le thème « Notre avenir : des villes durables – Passer des idées à l'action » organisé du 19 au 23 juin 2006 à Vancouver (Canada). À cette occasion, un membre de la direction de l'organisation a pris la parole à une table ronde pour encourager les municipalités à associer les personnes handicapées aux prises de décisions concernant l'accessibilité des cadres de vie.

18. L'OMPH a participé à l'établissement du document relatif à l'examen à mi-parcours de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés lors de la première session de la Réunion de coordination des parties prenantes du Cadre d'action de Biwako tenue du 17 au 19 juillet 2006 à Bangkok.

19. L'OMPH a conduit deux conférences les 29 et 30 novembre 2006, notamment devant des fonctionnaires du FNUAP, sur le droit des personnes handicapées à bénéficier de services de santé sexuelle et génésique.

20. En 2006, le FNUAP et l'OMPH ont travaillé ensemble à la mise au point d'une fiche d'information sur la santé sexuelle et génésique des personnes handicapées destinée à être utilisée dans les travaux du FNUAP.

21. Des représentants de l'OMPH ont participé à la Consultation collective des ONG sur l'éducation pour tous organisée par l'UNESCO en émettant des avis et en diffusant des informations.

**ii) Coopération avec des organismes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège**

La Journée internationale des personnes handicapées est célébrée chaque année le 3 décembre par les assemblées nationales de l'OMPH dont les actions visent essentiellement à mieux sensibiliser les médias, l'opinion et les pouvoirs publics aux incapacités et aux problèmes des handicapés. En 2003, l'Organisation des Nations Unies a retenu le slogan de l'OMPH, « Faites entendre votre voix » comme thème de la Journée internationale. Le livret sur les mesures de secours réalisé par le Groupe d'étude interinstitutions des Nations Unies sur les questions d'invalidité a été lancé à Islamabad le 3 décembre 2005. Le 2 décembre 2005, l'OMPH-Asie-Pacifique a collaboré à l'organisation des manifestations et de la table ronde tenues à la CESAP sur l'élimination des stéréotypes existant dans les médias à propos des personnes handicapées.

Compte tenu des ressources limitées dont elle dispose, l'OMPH n'a pas autant participé aux travaux du Conseil économique et social qu'elle l'aurait souhaité mais a concentré ses efforts sur le nouvel outil de référence en matière de droits de l'homme élaboré dans le cadre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

## 2. Focus on the Family

### (Statut consultatif spécial accordé en 2003)

Focus on the Family (FOTF) s'est vu accorder le statut consultatif spécial en tant qu'organisation non gouvernementale (ONG) auprès de l'ONU en juillet 2003. Le présent rapport quadriennal est donc le premier de l'association puisque celle-ci n'avait pas à en présenter pour la période 1999-2002, alors qu'elle n'avait pas de statut consultatif.

### Première partie

M. James C. Dobson, docteur en philosophie et fondateur de l'organisation, assume désormais la présidence du Conseil. M. Jim Daly, anciennement Vice-Président de la branche internationale, est devenu Président-Directeur général en 2005.

Dans le cadre de la restructuration de l'organisation, plus de 90 départements ont été placés sous la supervision de huit directeurs généraux adjoints afin d'améliorer les capacités de communication et le fonctionnement de FOTF, ainsi que son efficacité en tant qu'organisation internationale de services.

Parallèlement à ces changements internes, FOTF a collaboré avec ses organismes partenaires pour restructurer ses alliances internationales et améliorer les services qu'elle propose. Cette nouvelle structure comporte des bureaux régionaux (FOTF Costa Rica est ainsi devenu FOTF Amérique latine).

### Deuxième partie

#### Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

1) *Déclaration des Nations Unies sur le clonage des êtres humains*, approuvée par l'Assemblée générale le 8 mars 2005 (A/59/516/Add.1). En 2003, des représentants de l'organisation ont rencontré des dirigeants politiques à San José, ainsi que les ambassadeurs et diplomates de plusieurs missions permanentes auprès de l'ONU à New York, afin de déterminer comment unir les efforts pour promouvoir l'adoption d'un tel instrument par la communauté internationale. Une fois le premier projet de convention internationale sur le clonage humain établi par le Costa Rica, l'organisation s'est jointe au Costa Rica, aux Philippines et à l'Éthiopie pour organiser une séance d'information internationale sur le clonage lors d'un déjeuner donné au Siège de l'ONU le 9 septembre 2003. S. E. M. Bruno Stagno Ugarte, Ambassadeur du Costa Rica, S. E. M. Sichan Siv, Ambassadeur des États-Unis d'Amérique, et M. Nigel M. de S. Cameron, docteur en philosophie et expert international du clonage humain, y ont pris la parole devant 58 ambassadeurs et diplomates de 49 pays ainsi que 14 représentants d'ONG.

En octobre 2003, le Costa Rica et FOTF ont organisé ensemble des déjeuners d'information à l'intention des ambassadeurs avec la participation de l'Ambassadeur Stagno Ugarte du Costa Rica et du professeur David Prentice, docteur en philosophie et expert du clonage humain et de la recherche sur les cellules souches.

En 2004 et 2005, FOTF a continué de travailler en étroite collaboration avec ces États Membres et d'autres afin de promouvoir l'adoption finale de la Déclaration. L'organisation a communiqué aux délégations des informations pertinentes, traduites dans les six langues de l'ONU et envoyé à toutes un ouvrage sur les cellules souches et le clonage (Stem Cells and Cloning) écrit par le professeur Prentice.

2) *Convention relative aux droits des personnes handicapées*, approuvée par l'Assemblée générale le 13 décembre 2006 (A/AC.265/2006). FOTF a réalisé, en collaboration avec le Centre Joni and Friends International Disabilities, un DVD qui a été remis à toutes les délégations au cours de la phase finale des négociations en août 2006. Le représentant de FOTF auprès de l'ONU s'est également employé à informer les délégations pour les encourager à protéger le droit à la vie et les droits de la famille et à promouvoir l'adoption de mesures susceptibles de sauver la vie de personnes handicapées, notamment en cas de naissance prématurée.

3) *Commissions et comités des Nations Unies*. Des représentants de FOTF auprès de l'ONU ont notamment participé aux réunions suivantes :

- Sommet mondial pour les enfants et réunions préparatoires (du 29 avril au 3 mai et du 6 au 10 mai 2002 à New York);
- Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (du 26 janvier au 3 février 2006; du 15 au 19 mai 2006; le 23 juin 2006; du 15 au 18 janvier 2007; du 26 juillet au 2 août 2007 à New York);
- Commission de la condition de la femme (du 10 au 14 mars 2003; du 1<sup>er</sup> au 5 mars 2004; du 2 au 4 mars 2005 à New York);
- Commission de la population et du développement (du 1<sup>er</sup> au 4 avril 2003; du 9 au 13 avril 2007 à New York);
- Assemblée générale et Deuxième, Troisième ou Sixième Commission (tous les ans à New York);
- Commission des droits de l'homme (du 14 au 23 avril 2004; du 31 mars au 8 avril 2005 à Genève);
- Comité des droits de l'homme (du 20 au 24 mars 2006; le 7 septembre 2006 à New York);
- Conseil des droits de l'homme (du 28 au 30 juin 2006 à Genève);
- Comité des ONG (du 14 au 16 janvier 2003 à New York);
- Réunions préparatoires du dixième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet Planète Terre +10), du 28 janvier au 1<sup>er</sup> février 2002 à New York);
- Réunions du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) (le 13 septembre 2006 à New York);
- Rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants et réunions connexes (les 11 et 12 octobre 2006 à New York);
- Sommet mondial (du 13 au 16 septembre 2005 à New York).

4) *Dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille (AIF +10)*. Des dirigeants, représentants et membres de FOTF des États-Unis, d'Amérique

latine, d'Europe et d'Asie ont participé à des réunions préparatoires (tenues à New York du 14 au 16 mai 2003), à des conférences internationales et régionales organisées à l'occasion du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille (notamment au troisième Congrès mondial de la famille, tenu du 29 au 31 mars 2004 à Mexico), à l'inauguration (à New York, du 2 au 4 décembre 2003) et à la commémoration du dixième anniversaire par l'Assemblée générale ainsi qu'à l'adoption de la résolution A/C.3/60 (le 6 décembre 2004 à New York).

5) *Défense des droits de l'homme énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et garantis dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.* FOTF a parrainé quatre réunions d'information officielles au Siège de l'ONU à New York (le 5 mars 2004 et le 4 mars 2005) et à l'Office des Nations Unies à Genève (le 25 mars 2004 et le 7 avril 2005) pour sensibiliser les États Membres à l'importance de protéger les libertés naturelles de parole et de religion. Ont notamment pris la parole à ces réunions d'information de haut niveau : le docteur Jeffrey Satinover, psychiatre aux États-Unis; le docteur Chris Kempling, docteur en psychologie, conseiller-clinicien agréé au Canada; M. Farooq Hassan, docteur en philosophie, avocat au Pakistan; le révérend Åke Green de Suède; M. Per Karlsson, docteur en droit, avocat et conseiller gouvernemental en Suède; M. Gerald Chipeur, docteur en droit, avocat en droit constitutionnel du Canada; S. E. M. Sichan Siv, Ambassadeur des États-Unis. FOTF a publié des notes d'information résumant les conclusions de travaux de recherche scientifiques et sociaux soumises à un examen collégial, ainsi que des analyses juridiques et politiques.

6) *Bon fonctionnement des comités chargés de surveiller l'application des traités.* Pour encourager les organes de surveillance de l'application des traités à centrer les activités de suivi sur les articles clairement compris des conventions, FOTF a organisé une réunion d'information au Siège de l'ONU à New York, le 6 septembre 2006. Y ont notamment pris la parole le docteur Fernando Carbone Campoverde, ex-Ministre de la santé du Pérou, et M. Konrad Szymanski, député polonais au Parlement européen.

7) *Objectifs du Millénaire pour le développement – Réduire la mortalité des enfants et améliorer la santé maternelle.* Nul n'ignore les efforts constants de FOTF pour assurer la protection des enfants prématurés (qui constitue une priorité de son action dans nombre des réunions évoquées dans la troisième partie plus haut), notamment des handicapés (voir la deuxième partie plus haut), et encourager les États Membres ainsi que l'ONU à réduire la mortalité maternelle.

*Lutte contre le VIH/sida et d'autres maladies.* FOTF conduit régulièrement des conférences intitulées Love Won Out aux États-Unis et dans d'autres pays pour éduquer et soutenir les individus et les familles aux prises avec l'homosexualité et d'autres problèmes d'ordre sexuel et les aider à adopter des relations et des styles de vie sains.

*Instauration d'un partenariat mondial en faveur du développement.* FOTF et ses partenaires d'autres pays se sont restructurés pour instaurer un meilleur partenariat au niveau mondial afin de promouvoir un développement sain des familles, des populations et des nations. FOTF utilise des milliers de supports – programmes, publications, programmes d'enseignement, vidéos, films et pièces radiodiffusées – en plus de 30 langues sur des thèmes tels que protéger ses enfants contre la drogue, fonder l'éducation sexuelle sur la formation du caractère, renforcer la solidité des liens du mariage et de la famille, exercer ses responsabilités parentales et bien élever ses enfants, vaincre la toxicomanie, les problèmes des femmes, la culture des jeunes, la société civile et les politiques des pouvoirs publics.



### **3. Fondation Hariri**

**(Statut consultatif spécial accordé en 2003)**

#### **Première partie**

##### **Introduction**

La Fondation Hariri (pour un développement humain durable) a pour objet de mettre en valeur les ressources humaines du Liban en promouvant les secours d'urgence, le renforcement des capacités, les secours aux réfugiés, l'éducation, les soins de santé, l'enrichissement culturel, la protection de l'environnement et le développement économique et social. La Fondation a créé et gère quatre établissements du second degré, une école primaire, un institut technique, une université, un centre d'athlétisme pour jeunes, un réseau de 12 dispensaires et un centre d'initiation à l'informatique. Elle s'emploie à préserver l'héritage culturel du Liban en soutenant l'archéologie et la restauration de sites historiques ainsi que l'artisanat traditionnel. Elle met aussi en œuvre des programmes dans le cadre desquels les agriculteurs locaux apprennent de meilleures méthodes de culture pour accroître leur productivité.

#### **Deuxième partie**

##### **Contribution aux travaux des organismes des Nations Unies**

###### **i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ou aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies**

1. En 2004, la Fondation Hariri a présenté des exposés écrits sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour de la soixantième session annuelle de la Commission des droits de l'homme à Genève :

Point 7 : Le droit au développement.

Point 8 : Question de la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine/indemnisation (cet exposé a aussi été fait oralement par un représentant de la Fondation).

Point 9 : Question de la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales, où qu'elle se produise dans le monde/mines terrestres.

Point 17 : c) Promotion et protection des droits de l'homme : information et éducation (cet exposé a aussi été fait oralement par le Président de la Fondation Hariri-États-Unis).

2. Un représentant de la Fondation a participé à la cinquante-huitième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales tenue à New York du 7 au 9 septembre 2005.

**ii) Coopération avec des organismes ou institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège**

- Projet de redressement socioéconomique et de relèvement des quartiers de Beyrouth touchés par la guerre (en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement) visant à donner les moyens d'agir aux communautés de Beyrouth indirectement touchées par la guerre en intégrant aide humanitaire et aide au développement et en renforçant les capacités des jeunes défavorisés et des organisations de la société civile dont la mission se fonde sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Ce projet consiste notamment à : 1) constituer un centre de création d'emplois qui mette en relation les secteurs privé et public et les chômeurs dont les besoins correspondent; 2) promouvoir la consolidation de la paix et le règlement des conflits par des activités culturelles; 3) relever les quartiers multiculturels les plus pauvres de Beyrouth.
- Projet visant à informer les enfants de leurs droits et à mieux faire connaître la Convention relative aux droits de l'enfant au Liban (mené en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en 2003). Des manifestations et réunions ont été organisées lors desquelles les enfants ont abordé le problème du travail des enfants et discuté de leurs droits à l'éducation, à la liberté d'expression, à la protection de l'identité et aux soins médicaux. Par le théâtre, la danse, le chant et le dessin, les enfants ont trouvé de nombreux moyens originaux de faire valoir leurs droits.
- Prise en charge des enfants déplacés par la guerre de l'été 2006 (en collaboration avec l'UNICEF) : activités extrascolaires, loisirs, soutien psychologique aux enfants traumatisés et distribution de pochettes pour enfants et de nourriture, notamment de lait.
- Coordination nationale du projet Éducation pour tous (en collaboration avec l'UNESCO en 2004) : En tant que coordonnatrice nationale des ONG de la société civile participant au plan national de mise en œuvre du projet, la Fondation travaille avec le Ministère de l'éducation du Liban et l'équipe régionale de l'UNESCO au Liban pour mettre au point et exécuter le plan national en faveur de l'éducation pour tous et faciliter le dialogue et la collaboration entre les ONG, le Ministère de l'éducation et l'UNESCO.

**iii) Initiatives en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)**

La Fondation participe à la réalisation des OMD au Liban en développant les partenariats entre les organisations civiles, les pouvoirs publics, le secteur public et les organisations internationales et en faisant connaître les travaux et les différentes entités des Nations Unies, en particulier en ce qui concerne les OMD. Ainsi, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire, la Fondation a publié et diffusé un agenda pour 2005 qui décrit les entités et les domaines d'activité des Nations Unies ainsi que les OMD.

## **Objectif 1 – Réduction de l’extrême pauvreté et de la faim**

### **Secours d’urgence et relance**

- Secours d’urgence : Pendant l’été 2006, la Fondation s’est essentiellement employée à fournir des secours d’urgence et à apporter une aide humanitaire aux milliers de Libanais déplacés par la guerre en juillet et en août 2006. Elle a fourni chaque jour des abris, de la nourriture, de l’eau, des vêtements et des soins de santé à 16 548 personnes déplacées. Elle a en outre prêté assistance à 13 500 ménages (68 000 personnes) hébergées par leur famille à Saïda.
- Projet d’autonomisation des secteurs du tourisme et de l’artisanat dans la vieille ville de Saïda (de fin 2006 à ce jour) : Dans le cadre d’un projet de relance économique de la zone, la Fondation s’emploie à procurer des débouchés professionnels à des femmes pauvres en les formant à des techniques modernes pour améliorer leurs capacités, ce qui contribue à relancer le secteur de l’artisanat et à donner à ces femmes les moyens de subvenir aux besoins essentiels de leur famille. Ce projet vise également à renforcer les capacités techniques et de gestion des propriétaires de petites et moyennes entreprises, notamment de restaurants, de cafés et d’établissements de restauration rapide.
- Mieux vivre ensemble à Taamir-Villat (de 2006 à ce jour) : Ce projet vise à créer des emplois pour les jeunes chômeurs de la région de Taamir-Villat en incitant les collectivités locales à embellir la région du Taamir et à y créer de meilleures conditions en restaurant certaines infrastructures.

## **Objectif 3 – Promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes**

Projet en faveur des femmes (de février 2006 à ce jour) : Opérationnel dans la plupart des régions du Liban, ce projet vise à donner aux femmes les moyens d’agir sur les plans social et juridique en leur faisant mieux connaître leurs droits et en promouvant une réforme de la justice. Il vise en outre à inciter les médias à faire évoluer les attitudes de la société et à éliminer les éléments négatifs associés à l’image traditionnelle de la femme.

## **Objectif 4 – Réduire la mortalité des enfants**

### **Objectif 5 – Améliorer la santé maternelle**

### **Objectif 6 – Combattre la maladie**

Avec ses 12 dispensaires, la Fondation contribue à la réalisation des objectifs 4, 5 et 6 du Millénaire pour le développement en fournissant aux pauvres, gratuitement ou à bas prix, des soins prénatals, obstétricaux et gynécologiques, ainsi que des services de consultations infantiles et de vaccination. Ces dispensaires ont pour objet de fournir des services suivis de soins curatifs et préventifs complets aux personnes qui n’ont pas les moyens de recevoir de soins médicaux coûteux, quels que soient leur sexe, leur nationalité ou leurs croyances. Ils proposent en outre un soutien direct et intensif aux parents pour les aider à pouvoir mieux s’occuper de leurs enfants.

## **Objectif 7 – Assurer un environnement durable**

- Projet de remise en état de l’infrastructure d’assainissement des eaux usées dans la région de Taamir (de fin 2006 à ce jour) : Ce projet vise à résoudre les

problèmes sanitaires et environnementaux de la région de Taamir en remettant l'infrastructure en état.

**Assurer la pérennité des ressources agricoles en améliorant les méthodes de plantation et en promouvant l'emploi de méthodes respectueuses de l'environnement**

- Amélioration de la production de bananes dans le sud [projet financé par Agency for International Development (USAID)] : Dans le cadre de ce projet, 175 cultivateurs de bananes ont été regroupés au sein d'une coopérative et ont appris de meilleures techniques pour planter, conditionner, entreposer, faire mûrir et commercialiser des bananes. La production de bananes est passée de 3,5 à 7,2 tonnes/dounam. Un millier de brochures sur les meilleures méthodes et normes de conditionnement des bananes ont été distribuées aux agriculteurs et négociants en bananes.
- Emploi de serres pour améliorer les cultures maraîchères (projet financé par USAID) : Dans le cadre de ce projet, 150 agriculteurs ont appris à utiliser de meilleures techniques de manutention lors de l'entreposage et de la transformation, des serres perfectionnées, de nouvelles variétés de plantes et des cultures de contre-saison et ont reçu une aide pour se regrouper au sein d'une coopérative. Grâce à l'utilisation de serres multichapelles, la production de tomates, concombres et aubergines a augmenté de 50 %. Plus d'un millier de brochures sur les meilleures méthodes de plantation de cultures maraîchères ont été distribuées aux agriculteurs et négociants en légumes.
- Amélioration de la production et de la commercialisation des fleurs (projet financé par USAID) : Une formation aux techniques de plantation, de récolte, d'entreposage et de transformation, à la comptabilité et aux stratégies commerciales a été dispensée à 65 horticulteurs. Au total, 200 floriculteurs et négociants en fleurs ont bénéficié de ce projet.
- Production d'olives (de fin 2006 à ce jour) : Dans le cadre de ce projet, des oléiculteurs de Jizzine et Saïda reçoivent une formation sur les moyens d'améliorer la production oléicole et le conditionnement des produits oléicoles et d'introduire ces derniers sur les marchés internationaux.

## 4. Commission internationale de l'éducation à distance

(Statut consultatif spécial accordé en 2003)

### Première partie

#### Introduction

##### i) Objectifs, buts et principales modalités d'action de l'organisation

Réalisation de travaux de recherche et développement sur les nouvelles méthodes visant à améliorer l'éducation à distance à tous les niveaux d'études et dans tous les domaines d'activité internationaux. Participation à des séminaires sur l'éducation visant à relever la qualité de l'apprentissage à distance. Travaux de recherche sur les nouvelles méthodes d'apprentissage en ligne et à distance. Participation à des cours sur les droits de l'homme et aux cours du système des Nations Unies. Promotion de la science et de l'éducation dans le cadre de la mise en œuvre de nouvelles technologies. Alphabétisation pour tous dans le plein respect des valeurs sociales et culturelles de chaque communauté et des aspirations nationales de chaque pays. Promotion de programmes d'éducation interdisciplinaire par l'adoption de stratégies, méthodes et supports adéquats. Identification d'indicateurs de perfectionnement professionnel, communication efficace et appui à des programmes expérimentaux d'éducation non formelle. Constitution d'un réseau d'universités, de collèges, d'instituts, de facultés et d'autres centres apparentés pour faciliter et mettre en commun les innovations en matière d'éducation et contribuer au développement des systèmes d'enseignement nationaux. Promotion de l'évaluation, de la vérification et du contrôle des centres d'éducation à distance. Appui à des programmes d'échange de personnel entre centres apparentés. Échange d'informations sur les projets éducatifs en rapport avec le développement. Coopération avec d'autres organisations à des projets présentant un intérêt commun. Appui aux campagnes en faveur de l'alliance des civilisations.

### Deuxième partie

#### Contribution à l'organisation des travaux des Nations Unies

- 1) Participation, en tant que membre du Réseau d'information et de documentation pour la formation des adultes (ALADIN), à l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie et aux actions de nombreux centres d'information et de documentation sur l'éducation des adultes depuis 2003. Bibliothèque de référence en Espagne.
- 2) Débat sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, 6 octobre 2005, Paris.
- 3) 2005 : Participation de représentants à des réunions en rapport avec l'éducation à distance tenues en Europe et en Amérique du Sud : I Encuentro Iberoamericano por la Educación a Distancia, 27 mai 2005, Buenos Aires; Educación por la Paz, 20 novembre 2005, Madrid.
- 4) 2006 : Participation de représentants à des réunions en rapport avec l'éducation à distance tenues en Europe et en Amérique du Sud : II Encuentro

Iberoamericano por la Educación a Distancia, 28 mars 2006, Buenos Aires;  
Derechos Humanos en la Educación, 15 octobre 2006, Madrid.

L'organisation n'a pas participé aux travaux du Conseil économique et social, aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies au cours de cette période car elle s'est essentiellement employée à développer et promouvoir le télé-enseignement en collaboration avec des organisations locales en Espagne et en Amérique latine.

**ii) Coopération avec des organismes des Nations Unies ou des institutions spécialisées sur le terrain ou au Siège**

- 1) 15 octobre 2004-30 juin 2005. Organisation d'un cours sur le système des Nations Unies en collaboration avec Amigos de Naciones Unidas en España, à Madrid.
- 2) 10 octobre 2004. Campagne d'information sur les droits de l'homme dans les écoles de Madrid. Des brochures spécialement adaptées aux enfants ont été éditées et diffusées, puis utilisées comme support de cours dans un échantillon de 10 écoles madrilènes.

**iii) Initiatives conduites par l'organisation pour contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

- 1) Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud.

**Objectif 2**

**Assurer l'éducation primaire pour tous**

*Cible 1. Éducation. Actions :*

- Faculté de médecine Barceló, Buenos Aires. Fourniture d'un appui pour dispenser un enseignement à distance à 1 500 étudiants.
- Guinée équatoriale (Afrique). Ouvrages de base sur les droits de l'homme destinés aux enfants et aux femmes.

**Objectif 8**

**Mettre en place un partenariat mondial pour le développement**

*Cible 7. En coopération avec le secteur privé, l'organisation a facilité l'accès d'étudiants du secteur de la santé aux nouvelles technologies, en particulier aux techniques informatiques et télématiques. Actions :*

- Faculté de médecine Barceló, Buenos Aires. Collaboration à l'enseignement à distance dispensé à 2 300 étudiants.
- Organisation de cours sur les droits de l'homme en collaboration avec la première ambassade des enfants du monde (First Children's Embassy in the World – Megjashi, ex-République yougoslave de Macédoine). First Children's Embassy in the World – Megjashi (FCEWM) a été fondée le 29 avril 1992 à Skopje pour protéger les droits des enfants pendant la période de transition (voir <http://www.medjasi.org.mk/default-en.asp>). Cette association internationale

humanitaire neutre à but non lucratif qui regroupe des citoyens pour protéger les enfants et leurs droits et ne dépend d'aucun gouvernement ni parti est la première ONG internationale à avoir été agréée dans l'ex-République yougoslave de Macédoine.

2) Activités à l'appui de l'application des instruments internationaux

L'organisation a soutenu toutes les campagnes suivantes : « Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous » (2003-2012); « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde (2001-2010) » et « Campagne objectifs du Millénaire – Voix contre la pauvreté » (2015), vers lesquelles elle a inséré des liens directs sur son site Web (<http://www.intcode.org>).

Elle a en outre organisé une manifestation à Madrid le 8 septembre 2006 pour commémorer la Journée internationale de l'alphabétisation.

Le Président de la Commission internationale de l'éducation à distance, M. Roldan Moré, a participé en tant qu'invité d'honneur à un programme de télévision sur la chaîne internationale de la télévision espagnole publique (TVE), qui a été diffusé dans tous les pays d'Amérique du Sud le 24 octobre 2006, à l'occasion de la Journée de l'ONU, pour mieux faire connaître les objectifs du Millénaire pour le développement.

## **5. Agence néerlandaise de coopération internationale au développement**

(Statut consultatif spécial accordé en 1995)

### **Première partie**

#### **Introduction**

L'Agence néerlandaise de coopération internationale au développement se bat pour un monde juste sans pauvreté. Elle travaille avec les populations, les organisations, les entreprises et les pouvoirs publics. En menant des projets et des campagnes. Aux niveaux local et international. Parce que la pauvreté et l'injustice sont des problèmes universels qui découlent de rapports économiques et politiques inéquitables. Le 18 mars 2006, l'Agence néerlandaise de coopération internationale au développement a pris le nom d'OXFAM Novib. OXFAM Novib est et demeurera une organisation indépendante, implantée aux Pays-Bas. Douze organisations OXFAM indépendantes unissent leurs efforts pour promouvoir les cinq droits humains fondamentaux dans le monde : le droit à un revenu honnête, à l'eau potable, aux soins de santé et à l'éducation, à la sécurité et à une opinion personnelle, pour les femmes et les minorités également. Elles collaborent à des projets de développement, des secours d'urgence et des campagnes qui contribuent à l'avènement d'un monde équitable et sans pauvreté. Pour mener ses projets, dont bénéficient environ 35 millions de personnes dans le monde chaque année, OXFAM Novib s'appuie sur un réseau de 850 organisations partenaires et sur des alliances locales. En comptant tous les organismes affiliés, au travers de 3 000 partenariats, de petite et grande envergure, ce sont quelque 70 millions de personnes qui bénéficient des campagnes et des projets d'OXFAM Novib sur le commerce, le microfinancement, l'éducation, les soins de santé, la participation et le développement.

### **Deuxième partie**

#### **Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies**

Le 20 mars 2003, la Directrice d'OXFAM Novib, Sylvia Borren, a pris la parole lors des audiences et du dialogue du Conseil économique et social avec les représentants de la société civile dans le cadre des préparatifs de la réunion spéciale de haut niveau entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce. Les 22 et 23 septembre 2003, elle a participé à la Réunion de personnalités sur les questions relatives aux produits de base à la cinquantième session du Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. À la soixantième session de la Commission des droits de l'homme, tenue du 15 mars au 23 avril 2004, OXFAM Novib a présenté divers exposés écrits sur la situation des droits de l'homme en Indonésie. Les années suivantes, OXFAM Novib s'est préparée à la Réunion plénière de haut niveau de la soixantième session de l'Assemblée générale, tenue du 14 au 16 septembre 2005 à New York. L'organisation a financé des initiatives et organismes partenaires internationaux tels qu'Alliance mondiale pour la participation des citoyens (CIVICUS), « Veille



sociale », Internationale des services publics et la Campagne mondiale en faveur de l'éducation et la Campagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et y a collaboré. C'est ainsi qu'est née Action mondiale contre la pauvreté, une des alliances internationales les plus importantes, dont OXFAM Novib a dirigé le Groupe international préparatoire et le groupe de coordination. En Somalie, OXFAM Novib a participé à une campagne de secours financiers en étroite collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Le 30 juin 2005, OXFAM Novib a organisé une réunion préparatoire des organisations non gouvernementales en vue de la Conférence mondiale sur le rôle de la société civile dans la prévention des conflits armés et la consolidation de la paix qui devait se tenir du 19 au 21 juillet 2005. L'organisation a également participé à cette conférence. Dans le cadre de la coalition internationale pour la campagne Contrôlez les armes, elle a participé à la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects tenue à New York du 26 juin au 7 juillet 2006.

### **Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

OXFAM Novib a fourni un appui financier à des organismes partenaires aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'organisation a aussi contribué à sensibiliser l'opinion en faveur de la réalisation de ces objectifs, de façon indirecte, en soutenant les campagnes de ses partenaires, et directe, en menant ses propres activités, essentiellement aux Pays-Bas et, dans le cadre d'OXFAM International – aux niveaux européen et international. Aux Pays-Bas, OXFAM Novib a fait pression sur les pouvoirs publics, notamment pour que le budget de la coopération pour le développement soit maintenu et que des questions importantes soient prises en compte par les instances politiques. En 2006, OXFAM Novib a porté une attention particulière à la qualité de l'enseignement. Grâce à son partenaire en Ouganda, Literacy and Adult Basic Education (LABE), qui s'emploie à promouvoir la scolarisation des filles, 50 écoles ont signé le protocole en faveur des filles. En 2006, OXFAM Novib était à la tête des organisations qui ont participé à la Campagne mondiale en faveur de l'éducation. Dans 10 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Asie, ce sont ses partenaires qui ont mené la campagne. C'est en partie grâce à la pression ainsi exercée sur les donateurs internationaux, notamment la Banque mondiale, que neuf pays ont pu avoir accès à un fonds spécial pour améliorer l'éducation. Toutes ces actions contribuent à augmenter les chances de réalisation de l'objectif du Millénaire concernant la scolarisation de tous les enfants d'ici à 2015. Au total, 29 pays en développement ont désormais accès à ce fonds. Une pression accrue a été exercée lors de la Semaine internationale d'action en faveur de l'éducation célébrée en avril dans 120 pays. À cette occasion, OXFAM Novib a financé des actions dans 62 pays. En 2006, 11,6 millions de femmes, d'hommes et d'enfants ont bénéficié des actions des organisations partenaires soutenues par OXFAM Novib portant sur les services sociaux de base. Au total, 333 organisations partenaires travaillant en faveur de l'exercice du droit à ces services – contre 340 prévues – ont bénéficié d'un appui et OXFAM Novib a consacré 25,6 millions d'euros aux services sociaux de base.